



LE MOT DU PRÉSIDENT

Lors de l'assemblée générale de notre section, le bureau a été renouvelé et j'ai eu l'honneur d'être élu président.



Trois vice-présidentes, Marie-José Genty, Renée Pomarède et Elizabeth Vitte auront la lourde tâche de piloter les actions que nous allons engager. Connues pour leur dynamisme et leur motivation, je suis certain qu'elles nous conduiront vers le succès. Notre secrétariat est bicéphale avec un tandem où chacun est dévoué à l'intérêt commun : Marie-Luise Hirschtel et Jean Le Clair. Enfin, il n'est plus nécessaire de louer les compétences de notre trésorier, Yves Le Ray, qui a accepté d'être reconduit dans ses fonctions.

En complément, j'ai souhaité que trois délégués viennent renforcer le bureau. Philippe Dureuil agira en qualité de garant de l'esprit de la SMLH. Philippe Randot assurera le lien avec toutes les organisations d'anciens combattants et veillera à ce que la section soit toujours dignement représentée lors des cérémonies officielles. Enfin, Bernard Wenden sera le trait d'union avec nos camarades de l'Ordre national du mérite.

Nous avons commencé à bâtir un plan d'actions pour les années à venir qui sera en parfaite cohérence avec les actions engagées dans le plan SMLH 2030 piloté au niveau national par la SMLH.

Un des axes d'effort majeur portera sur l'Entraide. Elle se déclinera d'abord en interne, vis-à-vis de nos membres. Les présidents des comités seront plus particulièrement chargés d'animer cette action. En externe, nous nous tournerons vers les jeunes. Les bourses de la Légion d'honneur figureront en bonne place dans cet axe mais nous étudions d'autres actions permettant le rayonnement de nos valeurs vers les jeunes. Lors de l'assemblée générale du 8 mars dernier, le discours prononcé par le professeur Farah, à l'issue de ses neuf années de fonction de président, a étonné ceux qui étaient présents. En effet, il a mis l'accent uniquement sur ce qu'il considère comme des échecs de sa part et, en particulier, dans deux domaines : celui de la communication et celui de la détection des membres de la section confrontés à des problèmes. Chacun sait que ce bilan « en creux » ne reflète pas la réalité de l'engagement de notre dévoué président sortant.

En matière de communication, il a été de tous les combats :

- prise de contact personnelle avec tous les nouveaux promus neuilléens afin de les inciter à adhérer à la SMLH et de prendre part aux activités de la section ;
- promotion des bourses de la Légion d'honneur auprès des membres de la section susceptibles de devenir des donateurs ; il a multiplié les courriers pour expliquer l'importance du parrainage et le sens de notre action en faveur des jeunes lycéens et apprentis issus parfois de milieux défavorisés ;
- démarches auprès des autorités administratives et municipales pour obtenir des subventions ;
- recrutement de marraines et parrains pour épauler les jeunes boursiers ;
- création d'un site Internet, mettant ainsi la section de Neuilly en pointe dans ce domaine ;
- refonte de ce site afin de le mettre au plus haut niveau d'efficacité ;
- intervention systématique auprès des membres de son bureau pour produire des bulletins attractifs afin de toucher tous les membres de la section, même les plus isolés.

Pour l'aide aux membres de la section en difficultés, nous sommes nombreux à pouvoir témoigner que, dès qu'il avait connaissance d'une situation particulière éprouvante, Alain Farah a toujours pris les choses en mains, notamment dans le domaine médical, trouvant les solutions adaptées, en assurant le suivi et réconfortant les intéressés par des visites régulières.

Ce président atypique qui n'a jamais perdu son âme de carabin, a toujours aimé cultiver le paradoxe. Volontiers provocateur, il a souvent fait mine d'ignorer les codes qu'il connaît pourtant fort bien. Sous un parler parfois rugueux, il cache le grand affectif qu'il est. Autoritaire en surface, il n'hésite pas cependant à solliciter des conseils et en tient – souvent – compte. Alors, cherchons à comprendre pourquoi une présentation si négative de neuf années d'exercice et pourquoi dénigrer ces années de présidence.

En fait, ce grand professeur de médecine, qui est un perfectionniste, regrette ne pas avoir fait plus encore. Il nous livre ses regrets pour nous pousser à relever le défi de poursuivre son action et d'essayer de faire mieux...

Message reçu Professeur !

Notre plan d'actions intégrera ce défi !

Marcel Raffin

BILLET

« Loupy es-tu ? »

Il a été une des figures familières de notre enfance. Il animait les rondes, les parties de cache-cache ou de colin-maillard. Les contes lui faisait manger les grands-mères, dévorer l'agneau innocent, snober le chien bien nourri. Il était pourtant un péril véritable, il devenait une hantise, une menace maléfique entretenue par des récits effrayants de hurlements démoniaques aux nuits de pleine lune. Les légendes se mêlaient à la terrible réalité : il décimait les troupeaux, croquait les voyageurs imprudents, terrorisait les campagnes. Pendant des siècles, la chasse au loup n'a pas été un sport mais une nécessité vitale.

Qu'est-il donc, ce fauve au regard de glace ? Pourquoi se jette-t-il sur n'importe quelle proie croisant son chemin. Par goût de tuer ? Peut-être. Mais aussi tout simplement parce qu'il a faim et qu'il a la charge de sa tribu qui, elle aussi, est affamée. Il n'a ni la volonté de destruction ou d'élimination, ni désir de nuire à un adversaire détesté qu'il veut détruire. Il est d'ailleurs, dit-on, capable de pitié, sans quoi Rome n'existerait pas et Mowgli ne se balancerait pas sur les lianes ! Il est une créature libre, digne, sans compromis ou mensonge, selon La Fontaine, dangereuse certes mais jamais méprisable.

Cette créature a d'ailleurs trouvé son adversaire qui a réussi à l'éloigner. Le pauvre petit homme l'a dominé par son intelligence. L'humanité s'est développée, l'agriculture s'est étendue, les forêts ont diminué, les techniques de plus en plus performantes ont produit des armes de plus en plus efficaces. Les civilisations se sont succédées. Les cerveaux humains ont produit des créations toujours plus admirables, ils ont développé les arts, les techniques extraordinaires, les théories passionnantes, les réalisations toujours plus incroyables. Magnifique. A-t-on atteint la félicité suprême ? ...

En direct des comités

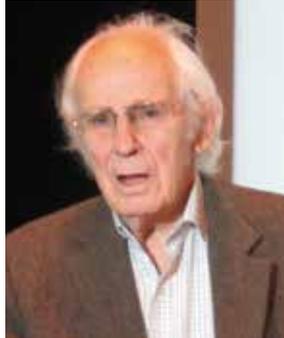
Les nouveaux bureaux des comités issus des élections du 15 février 2018

Ancelle



Président
François Mellerio
Vice-présidente
Marie-José Genty
Secrétaire
Michel Deloison

Bagatelle



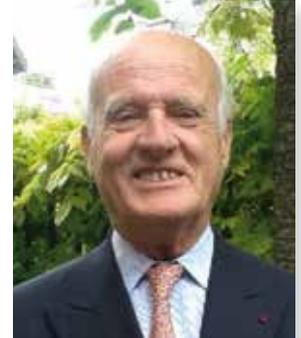
Président
Philippe Bernard
Vice-présidente
Sabine Fel
Secrétaire
Christiane Berthier

La Saussaye



Présidente
Claire Vannier
Vice-président
Bernard Lépidi
Secrétaire
Catherine Aragon

Saint-Pierre



Président
Bernard Chopin
Vice-présidente
Françoise Delaveau
Secrétaire
Gérard Avril
Membre du bureau
Jean-Pierre Hutin

Visite de l'Hôtel de Lauzun organisée par le comité Ancelle au printemps 2018

En compagnie de notre charmante conférencière Ingrid Held nous sommes une quinzaine de participants à admirer la superbe façade du 7 quai d'Anjou avant d'entrer dans la belle cour de cet hôtel particulier, « trésor de l'île Saint Louis ».

Nous pourrions vous décrire les dorures, les plafonds à caissons, la grande salle d'apparat et les meubles, malheureusement rares, de cet hôtel; racontons simplement un peu de son histoire.

Rarement un hôtel du XVII^{ème} siècle n'a eu autant de propriétaires. Le premier d'entre eux fut Charles Gruyn, homme à la tête d'une immense fortune engrangée grâce au succès du cabaret de la Pomme de pin dans l'île de la Cité et de sa charge de fournisseur aux armées du roi. Il s'anoblit par l'achat de terres et par mariage et se nomme Charles Gruyn des Bordes. Veuf, il se remarie en 1657, et c'est pour cette

épouse qu'il fait édifier le bâtiment que nous admirons actuellement. Il fréquente les grands de ce monde, en particulier Nicolas Fouquet dans la chute duquel il sera entraîné. Il est criblé de



dettes à sa mort en 1680 et ses héritiers renonceront à l'essentiel de sa succession. Ensuite, l'hôtel devient vers 1682 la propriété éphémère du Duc de Lauzun. De Louis XIV au Siècle des lumières (1685-1779), l'Hôtel de Lauzun appartient successivement aux familles Richelieu, Ogier, Tessé. De Pimodan fut le dernier propriétaire de l'Ancien régime.

Comme d'innombrables hôtels particuliers à cette époque, la maison, rachetée pour des usages purement utilitaires, devient une « maison de rapport ».

En 1906, Louis Pichon, petit-fils du baron Jérôme Pichon, rachète l'hôtel à la Ville de Paris. Il engage des travaux colossaux pour restaurer le bâtiment mais revend la demeure de son enfance, suite au gouffre financier. Depuis 1928, la Ville de Paris en est à nouveau propriétaire. A partir de 2013, l'Hôtel de Lauzun abrite l'Institut d'études avancées de Paris.

Nous terminons notre visite en prenant congé de Monsieur Raymond qui, enfant, a vécu dans cette belle demeure, son père en ayant été le conservateur. Un délicieux déjeuner nous attend au restaurant « Les Fous de l'île », rue des Deux Ponts ce qui nous replonge dans le XXI^{ème} siècle.

Marie-José Genty

La conférence de la SMLH du 18 janvier 2018

ISABELLE CHARTIER SIBEN : les attentats et leurs suites, réactions en chaîne

Depuis notre conférence, le temps est passé mais les paroles et les actes du Dr. Siben sont toujours d'une brillante actualité.

J'aborde le sujet des attentats et de leur suite en tant que médecin et psychothérapeute et je considère ici la problématique des victimes.

Nous verrons au détour de mon propos que les attentats nous ouvrent ou tout au moins nous permettent de comprendre les conséquences de bien d'autres situations de violence. Pour mieux prendre conscience de la situation, il est important de connaître l'organisation de la prise en charge:

Lors de catastrophes (naturelles, technologiques sociétales), le plan ORSEC est déclenché. C'est le préfet qui en décide et en prend la responsabilité.

Le plan rouge Alpha, dit de riposte Multi attentats, a été déclenché pour la première fois lors des attentats du 13 novembre 2015 à Paris. Ce plan rouge (aujourd'hui appelé NOVI : nombreuses victimes) est conçu, à la fois pour :

- lutter contre le sinistre initial, en l'occurrence ici, tirs, incendie, gaz, effondrement..., et ses effets directs et indirects,
- soustraire les victimes du milieu hostile,
- et prendre en charge les victimes et ce, de manière rapide, rationnelle, coordonnée avec des moyens suffisants et adaptés.
- est placé sous un double commandement, sur place et à l'arrière.

La particularité française est l'installation d'un poste médical avancé : l'hôpital vient au chevet des blessés. Lors d'un événement dramatique, les personnes vont réagir, soit par un stress adapté, soit par un stress dépassé (sidération, agitation, fuite panique, action en automate). D'où l'importance dès ce moment-là d'une prise en charge psychologique assurée par ce que l'on appelle les cellules d'urgences médico-psychologiques qui se déplacent avec le SAMU. Ces comportements psychiques des premières minutes, des premières heures ne présument pas de la suite.

Historique : le traumatisme psychique a été repéré dès la fin du XIX^{ème} siècle par Hermann Oppenheim. Malgré cela, il reste méconnu par les cliniciens et les experts sauf exceptions de cercles très restreints. Ce n'est qu'en 1980 que la névrose



traumatique fait son entrée dans les célèbres classifications du DSM 3, bible des psychiatres, classification américaine "manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux", sous le nom de PTSD ou en français ESPT.

Et grâce à la collaboration entre militaires et civils, qui reconnaissent mutuellement leurs travaux, est créée au lendemain de l'attentat du RER B à Saint-Michel le 25 juillet 1995, la cellule d'urgences médico-psychologique CUMP à la demande de Jacques Chirac. Sa présidence est confiée au professeur Louis Crocq.

En quelques années la psycho-traumatologie est devenue la discipline probablement la plus étudiée dans le champ de la psychiatrie et de la psychologie mondiale.

Conceptualisation du traumatisme psychique : en 1920 Freud propose une spéculation psychanalytique concernant la genèse du traumatisme et choisit de décrire le fonctionnement de l'appareil psychique sur le modèle de l'organisme vivant.

On imagine l'appareil psychique comme une vaste vésicule vivante (genre ballon de baudruche). Le trauma se définit alors comme une "effraction" au sein même de l'appareil psychique (et non plus une simple déformation temporaire de l'enveloppe protectrice comme lorsqu'il existe un stress). Il survient lorsque l'appareil psychique n'a pas pu s'adapter, n'a pas pu résister. Les dé-

fenses psychiques ont été dépassées soit par la violence, soit par l'horreur, soit par "le non représentable", "le non élaborable". Le trauma va franchir l'enveloppe protectrice, pénétrer, se ficher à l'intérieur du psychisme et y rester.

1/ Ce modèle est particulièrement intéressant car il est confirmé depuis ces dernières années par les avancées des études en neurosciences. Il correspond au circuit hypothalamo-amygdalo-cortical et à la fonction régulatrice de « banques de données » de l'hippocampe.

2/ Ce modèle a l'avantage de bien faire comprendre les conséquences à court et à long terme d'un trauma. Le trauma fiché à l'intérieur va désormais exister de manière autonome. Il peut rester silencieux des mois des années - c'est ce que l'on appelle le temps de latence - ou il peut s'exprimer de manière caractéristique dès les premières semaines par le syndrome de répétition. Le syndrome de répétition encore appelé intrusion ou reviviscence est pathognomonique.

Les images, les bruits, les odeurs, les émotions, les sensations reviennent à l'état brut déconnectés de la réalité, non intégrés, non travaillés ; la personne est soudain submergée par une image qui appartient au passé et sur laquelle elle n'a aucune prise.

Il faut savoir que l'on retrouve exactement le même schéma traumatique dans les cas d'abus sexuels ou de graves maltraitances ...

La conférence de la SMLH du 18 janvier 2018

... à répétition (des agressions, humiliations, manipulations...), à chaque fois que les capacités d'intégration sont dépassées et que l'on est, par là même, confronté au néant de représentation. Non traité, le syndrome post traumatique peut conduire à une altération de la personnalité.

Qui est concerné? Sur site, on retrouve, en plus des blessés, les sauveteurs professionnels (forces de l'ordre : police, gendarmerie, armée et leurs élites, pompiers, secouristes de la Croix-Rouge), les soignants professionnels, les citoyens bénévoles...

Les professionnels sont formés et préparés et malgré cela, et devant l'horreur, ils peuvent présenter un phénomène de stress dépassé, un traumatisme psychique et sur la durée un burnout.

À l'hôpital, infirmiers, médecins, chirurgiens ne sont pas préparés à ces blessures de guerre. Là aussi le risque de trauma est important. Et sont bien évidemment concernés les familles et les amis qui vivent une angoisse démesurée.

Finalement ces attentats touchent la société dans son ensemble. Le suivi et la prise en charge des victimes d'attentats sur le long terme vont s'appuyer sur différentes démarches, différentes propositions.

Les approches thérapeutiques :

- chimiques, par des médicaments pour écarter des symptômes trop douloureux;
- psycho-thérapeutiques; quelle que soit leur approche conceptuelle, elles doivent

être pratiquées par des thérapeutes qui ont connaissance du psycho trauma.

Elles visent à intégrer le souvenir pour que le trauma perde progressivement son potentiel pathogène et puisse faire partie du récit autobiographique de la personne.

Les associations :

Elles sont soit permanentes (telle l'INAVEM), soit associations de victimes de tel ou tel attentat (En 1990 grâce à Francoise Rudzeski le statut de victime civile de guerre est obtenu pour toutes les victimes du terrorisme et les otages.) Elles sont dans tous les cas très importantes. Elles apportent une aide psychologique, une information sur les droits et un soutien dans les démarches. Mais il y a aussi des associations de victimes qui se réunissent pour des activités de loisirs telle la plongée. Elles jouent un rôle qui, à chaque fois et selon chacun, peut être positif ou négatif.

Les célébrations et les commémorations, les indemnisations, le procès, les médias, les maisons d'édition

À chaque étape de la reconstruction, il est important de redonner du sens, retrouver du sens.

Aristide Barrault, joueur de rugby professionnel, qui était devant le petit Cambodge le 13 novembre 2015 et a été très lourdement blessé, à qui l'on demande pourquoi il met tant d'énergie à se reconstruire, ne respectant pas les consignes de prudence de son médecin, répond: « Je fais ça pour

tous les gens qui sont morts.... Chaque goutte de sueur que je verse depuis des mois, chaque grimace de souffrance est ma façon de leur rendre hommage. Pour mon orgueil, pour leur honneur. »

Pour ma conclusion je lui laisserai la parole ainsi qu'à un autre de mes patients : bien mieux que moi ils vous diront toute la complexité du monde dans lequel ils sont entrés

- Aristide:

« Tout le monde peut descendre dans la rue et tuer des gens. Mais ne pas sombrer dans la haine après ce qu'on a vécu, c'est une bataille de tous les jours, c'est pour les durs. On est des résistants face à la tentation de la chute. On est des maquisards de l'apaisement. Comme les autres, je résiste entre le marteau des douleurs et l'enclume des tourments. »

- Monsieur S :

« C'est à Zaventem que je me suis rendu compte qu'on est des hommes avec un grand H. Tous les statuts, tous les carcans sociaux foutent le camp. Avant, dans l'aéroport les gens ne se parlaient pas ; subitement ça pète, c'est l'effroi... et des choses belles, sublimes se passent.

C'est une leçon d'humanité exceptionnelle, on n'était plus juif, musulman, chrétien, athée ; on était nu et perdu, on était nu et semblable et chacun priait ensemble. »

Isabelle Chartier-Siben

Concert de jazz "New Orleans" du printemps

Ce fut une belle soirée organisée par le comité Ancelle de la SMLH et nos amis de l'Ordre national du Mérite. La formation Dixieland Seniors se produisait, comme les années précédentes, sous la houlette de notre ami François Meyer, membre du Comité Ancelle, à la salle Saint-Pierre. Après avoir apprécié et chaleureusement applaudi cette formation de jazz « pur cru Nouvelle Orléans », les participants s'étaient



réunis pour un sympathique cocktail dînatoire, servi avec le sourire par quelques-uns de nos boursiers. Un grand merci pour les organisateurs pour ce moment convivial.

M.L.H.

Dans ce numéro

- Le mot du président p 1
- Billet p 1
- Nouveaux bureaux des comités ... p 2
- Visite de l'Hôtel de Lauzun p 2
- Conférence : les attentats et leurs suites p 3 & 4
- Soirée de jazz p 4
- Assemblée générale de la section p 5 & 6
- Conférence: G.Th. d'Argenlieu p 7
- Agenda p 8

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la SECTION SMLH de NEUILLY SUR SEINE le 08 MARS 2018

Sur invitation du président, Professeur Alain Farah, Messieurs Robert Bonnefond, Philippe Dureuil et Jean Pierre Gourmel se portent volontaires pour être les assesseurs de l'assemblée et en constituent donc le bureau.

Après avoir remercié les participants présents, le président salue la mémoire des nombreux membres décédés depuis le début de son mandat en 2012, très lourd tribut payé par la section.

En l'honneur de tous ces amis disparus, l'assemblée observe une minute de silence.

Rapport moral du président

Tout en commentant les différentes actions entreprises depuis le début de son mandat et en particulier depuis les trois dernières années, le président exprime ses regrets. Il n'a pas pu aller plus vite et plus loin, dit-il, notamment en ce qui concerne la mise sur pied du site de la section, la communication sur les diverses activités et la solidification de l'œuvre « Bourses ».

Son regret est particulièrement vif pour ce qui est de « l'entraide » (concernant les personnes isolées, âgées, absentes, malades), entraide devenue si difficile, ne serait-ce que par l'accès aux habitations pratiquement impossible de nos jours dans notre ville.

Mais il y a aussi des satisfactions : de nouvelles recrues font de brillantes conférences ou s'engagent sur le terrain du travail dans les comités.

Pour finir, le président évoque une vie passionnante comportant beaucoup d'activités et une ouverture sur d'autres mondes. Ses remerciements vont à tous – ceux et celles ayant eu une activité marquante au sein du bureau de la section ou non – qui lui ont permis d'exercer sa fonction.

Rapport financier du trésorier 2015 - 2017

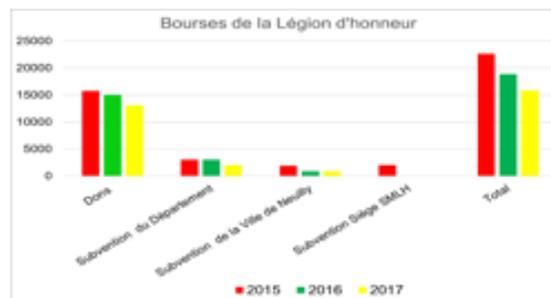
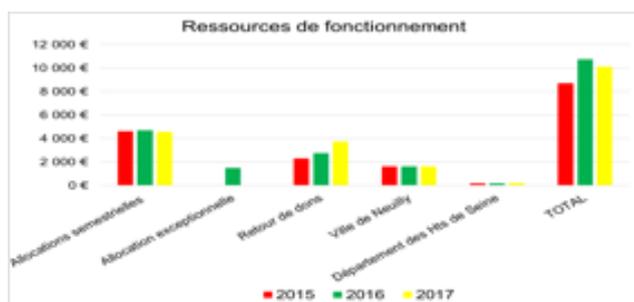
Les activités de la Section sont organisées selon deux axes :

- Les actions de solidarité à destination des membres de la section
- Les bourses de la Légion d'honneur

La situation financière de chacune de ces activités est suivie de manière distincte et les ressources de la Section sont « fléchées » selon ces deux axes.

Entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2017, la Section a reçu 29 531 € pour financer ses actions de solidarité et de communication.

Ces crédits sont constitués des allocations semestrielles de la SMLH, des retours de dons et des subventions accordées par les collectivités territoriales (Ville de Neuilly et département des Hts de Seine). En dehors de l'année 2015 qui s'est traduite par une insuffisance de ressources, les années 2016 et 2017 ont été marquées par des excédents permettant de reconstituer le fonds de roulement, et de doter le fonds réservé aux bourses de la Légion d'honneur.



Sur la même période, l'activité bourses de la Légion d'honneur a dû faire face à une diminution régulière de ses ressources, sous l'effet conjugué d'une baisse des dons et d'une diminution des subventions des collectivités. Malgré cette conjoncture défavorable, la Section a maintenu le nombre de bourses accordées chaque année ; l'équilibre budgétaire étant réalisé grâce au fonds constitué à cet effet.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Section s'élève à 48 848 €. Le fonds de roulement, uniquement constitué du report à nouveau (7 267 euros), correspond à 4 mois d'activité de la Section (manifestations et actions de communication. Il couvre de manière satisfaisante le besoin de trésorerie généré par le décalage entre la régularité des décaissements liés au déroulement des activités, et le rythme semestriel des rentrées de subventions.

Les dettes à court terme sont pour l'essentiel constituées par les bourses accordées par la Section, en 2015, 2016 et 2017, et non encore données aux bénéficiaires.

La trésorerie en banque, 45 805 euros, est composée à 85 % (39 024 euros) par les crédits fléchés destinés au financement des bourses de la Légion d'honneur.

Au 31 décembre 2017, la trésorerie d'exploitation s'élève à 6782 euros et les fonds dédiés disponibles pour les bourses de la Légion d'Honneur sont de 27 024 euros.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la SECTION SMLH de NEUILLY SUR SEINE le 08 MARS 2018

ACTIF	2017	PASSIF	2017
Sommes dues à la section	2 889,50	Report à nouveau	7 267,04
Acomptes et dépenses payées d'avance	154,00		
		Factures non parvenues	2 360,00
		Autres	197,89
		Fonds dédié aux Bourses de la LH	27 024,03
		Bourses 2015	500,00
Banque	45 805,46	Bourses 2016	3 000,00
		Bourses 2017	8 500,00
TOTAL	48 848,96	TOTAL	48 848,96



Présentation des candidats

Le président présente les candidats qui avaient eu une fonction dans le bureau de la section, à savoir :

- Marcel Raffin, vice-président, en charge du site de la section ainsi que de l'organisation des activités « Bourses » et candidat au poste de président de la section ;
- Yves Le Ray, trésorier et candidat à sa réélection ;
- Jean Le Clair, secrétaire absent excusé et candidat à sa réélection ;
- Marie-Luise Herschtel, vice-présidente, en charge de la rédaction du bulletin (depuis le décès de M. Mauduit) et candidate au poste de secrétaire.

Ensuite, les candidats qui n'avaient pas eu de fonction dans le bureau de la section, se présentent devant l'assemblée, à savoir :

- Marie-José Genty, vice-présidente du comité Ancelle et candidate au poste de vice-présidente de la section ;
- Dr Renée Pomarède, vice-présidente du comité Ancelle et candidate au poste de vice-présidente de la section.

Le Président Alain Farah présente le Dr Elizabeth Vitte absente car retenue par des cours à l'université.

Elle candidate au poste de vice-présidente de la section.

Élection des membres du bureau

En l'absence de pluralité de candidats pour chacune des fonctions de bureau de la section et aucune demande de vote à bulletin secret n'ayant été formulée, il est décidé de procéder à un vote à mains levées. Les candidats sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le bureau de la section est donc ainsi constitué :



Président :
Marcel Raffin



Vice-présidente :
Marie-José Genty



Vice-présidente :
Renée Pomarède



Vice-présidente :
Elizabeth Vitte



Trésorier :
Yves Le Ray



Secrétaire :
Jean Le Clair



Secrétaire :
Marie-Luise Herschtel

Le président Alain Farah clôt l'assemblée générale en remerciant les participants de leur présence et en félicitant les nouveaux élus. Sur proposition de Marcel Raffin, le professeur Alain Farah est nommé, à l'unanimité des membres présents, Président d'Honneur de la Section SMLH de Neuilly Sur Seine.

Marie-Luise Herschtel
Vice-présidente sortante

La conférence de la SMLH

Le 24 mai dernier, Thomas Vaisset, agrégé et docteur en histoire, chargé de recherche et d'enseignement au Service historique de la Défense, nous a fait une conférence sur le moine-soldat du gaullisme dont il a bien voulu nous faire un petit résumé. Son livre sur l'amiral d'Argenlieu, édité chez Belin, a reçu de nombreux prix dont celui d'histoire militaire du ministère de la Défense.

Georges Thierry d'Argenlieu est né à Brest, en 1889, dans une famille où l'on se consacre traditionnellement à Dieu et à la France. Il incarne d'ailleurs l'union des deux vocations familiales dans la mesure où, fils d'un Contrôleur général de la Marine, ses deux frères aînés sont officiers, ses deux cadets Dominicains et ses deux jeunes sœurs appartiennent à la Congrégation de Notre-Dame-de-Sion.

Entré à l'École navale en 1906, la Grande Guerre le surprend « sur le chemin du cloître », trois semaines seulement après qu'il ait pris la décision d'abandonner le monde pour entrer en religion. Il appareille néanmoins de Toulon pour tenir le blocus du canal d'Otrante et participer à la lutte anti-sous-marine en Méditerranée. En 1919, après un « interminable postulat », il quitte l'uniforme pour la bure et entre au Carmel sous le nom de Louis de la Trinité. Ordonné en 1925, ce catholique intransigeant, un temps séduit par les thèses de l'Action française, est l'un des principaux artisans du renouveau intellectuel et spirituel connu par les carmes dans l'entre-deux-guerres. Il devient supérieur de son ordre en 1932.

UN RÔLE CLEF CHEZ LES FNFL

Mobilisé en 1939, fait prisonnier lors de la reddition de Cherbourg, il s'évade pour gagner la Grande-Bretagne sans même avoir entendu l'Appel du 18 Juin. À Londres, il devient le premier chef d'état-major des Forces navales françaises libres (FNFL). À la suite des Mémoires de guerre présentant d'Argenlieu comme un parfait croisé de la France Libre, on lui a attribué – à tort – la création de la croix de Lorraine. En septembre 1940, participe à la tentative anglo-gaulliste de reprise de Dakar, la capitale de l'Afrique occidentale française. Envoyé en parlementaire pour obtenir le ralliement pacifique de la ville, il est grièvement blessé par des

tirs pendant l'opération. C'est à ce moment que naît entre lui et de Gaulle une véritable dévotion réciproque.



À l'été 1941, d'Argenlieu est nommé haut-commissaire de France dans le Pacifique pour y affermir la position de la France Libre, alors que la menace japonaise se précise. Promu contre-amiral au lendemain de Pearl Harbor, il doit négocier avec les États-Unis – conscients de l'intérêt stratégique de la Nouvelle-Calédonie –, l'implantation d'une base pour défendre le Pacifique. Un imposant corps expéditionnaire US est envoyé sur l'île, ce qui bouleverse la vie locale et paraît de nature à hypothéquer la souveraineté française. Les mesures prises par l'amiral d'Argenlieu pour garder l'initiative provoquent sur place une très vive émotion et des accrochages avec le commandement américain.

De retour à Londres en 1943, il est en première ligne pour gérer la difficile fusion entre les FNFL et la Marine d'Afrique du Nord. En juin 1944, il accompagne le premier voyage du général de Gaulle en France et, le 26

août, descend les Champs-Élysées à ses côtés. Vice-président du Conseil supérieur de la Marine et Inspecteur général, l'amiral d'Argenlieu veille à la reconstruction de la Marine et participe à la conférence inaugurale des Nations Unies.

« SA » GUERRE D'INDOCHINE

En août 1945, après accord du Saint-Siège, il est nommé haut-commissaire de France en Indochine, avec un autre Compagnon pour second, le général Leclerc. Contrairement à une légende tenace, il est erroné d'opposer un Leclerc visionnaire à un d'Argenlieu défenseur borné de l'ordre ancien. En revanche, si les responsabilités de l'amiral dans le déclenchement de la guerre d'Indochine sont évidentes, elles méritent néanmoins d'être nuancées. Tout au long de son mandat, il se fait l'exécutif fidèle et zélé des instructions que lui a données le général de Gaulle en 1945. Les contradictions inhérentes à son action, empreinte d'une volonté libérale, mais inadaptée à la réalité locale, sont celles du projet gaullien. Ainsi, les ouvertures proposées aux populations, généreuses par rapport à la tradition coloniale, sont beaucoup trop timides pour répondre à leurs aspirations.

Rappelé par le gouvernement en mars 1947, l'amiral se retire chez les Carmes, tout en conservant jusqu'en 1958 la charge de chancelier de l'Ordre de la Libération qu'il assumait depuis sa création. Il meurt en 1964. Inhumé dans l'église d'Avrechy (Oise), sa tombe est surplombée d'une épitaphe rédigée par le général de Gaulle : « L'artisan des grandes tâches [...]. Le Compagnon de toutes les entreprises, l'Ami de tous les jours qui servit honorablement la France sans faux pas sur sa route, ni tâche sur son honneur, ni ombre sur sa fidélité ».

Thomas Vaisset

Conférence le 20 septembre 2018 à 18 heures à la Maison des associations

BILLET

L'équilibre ou le sixième sens

Longtemps ignoré ou méconnu, l'équilibre a fait l'objet de nombreuses études surtout depuis les vols spatiaux. Ce sixième sens dont les récepteurs appartiennent à l'oreille interne fait aussi intervenir les yeux et le sens de position des articulations. Si ces récepteurs véhiculent des informations différentes ou s'il en manque une, on prend



alors conscience de son « déséquilibre ». Que ce passe-t-il ? Qu'est-ce que le vertige ? Comment le traiter ?

Elizabeth Vitte est neuroanatomiste et ORL (Hôpital Beaujon). Elle enseigne à l'université Paris-Diderot et est spécialisée dans les problèmes d'équilibre et d'audition.

agenda

CONFÉRENCES ET MANIFESTATIONS

- 20 septembre 2018, 18h : conférence du Dr. E. Vitte (Maison des associations)
16 octobre 2018, 17h45h : ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe, par la SMLH et l'ONM des Hauts-de-Seine
18 octobre 2018 : soirée de théâtre : "Les acteurs sont fatigués" (167, avenue de Neuilly)
22 novembre 2018 : remise des bourses à Saint-Denis
29 novembre 2018, 18h : conférence de M. Valérian (Maison des associations)

RÉUNIONS À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

- 20 septembre, 29 novembre 2018, 15h30 : réunion des bureaux de la section et des comités

Nos amis disparus

Nos condoléances désolées aux familles et proches.

Comité Ancelle :

M. Philippe DELAUNAY (03/02/2018)
Chevalier
M^{me} Colette FOUCHET (06/03/2018)
Chevalier

Comité Bagutelle :

M. Baccar TOUZANI (09/04/2018)
Chevalier

Comité La Saussaye :

M. Paul AUSSURE (11/03/2018)
Chevalier
M^{me} Paulette CRÉAU (09/04/2018)
M. Associé
Mme Marguerite WARLIN (28/05/2018)
Officier

Comité Saint-Pierre :

M. Xavier NOSTEN (23/02/2018)
Chevalier

... suite de la page 1 « Loup y es-tu ? »

Là, le doute s'installe...

«L'homme est un loup pour l'homme» entend-on dans un soupir désabusé, expression d'un misanthrope dira-t-on. Pourtant ! L'appétit des richesses, des succès, des honneurs n'est pas l'apanage des fauves affamés, pas plus que l'envie, la haine, la violence. L'individu oublie la pitié, la plus élémentaire des charités. Le proverbe est excessif en y citant le loup qui met sa survie et celle de sa tribu en jeu. L'homme n'a pas cette excuse : il agit par ambition, par mépris ou indifférence à l'égard de ses frères humains.

Les « autres » ne sont plus que des rivaux que l'on veut éliminer ou des jouets qu'on utilise ou qu'on détruit. Tout est bon : diffamation, malhonnêteté, crime. Les nations sont d'ailleurs au diapason : rivalités, égoïsme, espionnage, massacres, guerres. Ce serait presque faire beaucoup d'honneur à l'être humain que de le comparer au loup.

Allons, il ne faut pas céder à un moment d'écoeurement en écoutant une revue de presse... Tous les hommes ne sont pas des monstres de duplicité, d'égoïsme, d'orgueil ou de cruauté. Depuis des siècles, des personnes admirables de charité ou de courage ont œuvré au bien-être de leurs frères, se sont dressés en dépit du danger face à leurs agresseurs ou aux dictatures. Nos connaissances ont augmenté dans tous les domaines permettant de bénéficier d'une qualité de vie toujours améliorée. Cela ne va pas toujours sans excès ni échecs mais cahin caha on avance. Il existe toujours des hommes sincères et compréhensifs, des savants irremplaçables, des peintres admirables, des musiciens enchanteurs, des poètes inoubliables. Écoutons-les : Mignonne, allons voir si la rose qui ce matin avait éclos sa robe de pourpre au soleil...

F.M.

Le Bulletin

Périodicité : quadrimestriel
Directeur de la publication : Marcel Raffin
Rédaction : M-L. Herschel
Comité de rédaction : M-J Genty, F. Masson, C. Vannier, R. Pomarède, F. Delaveau, Ph. Dureuil, J. Le Clair, Ph. Randot.
Photos : Ph. Randot

Site : <http://92200.smlh.fr>
Mail : hherschel@gmail.com